



Ville de Niort  
CS 58755  
79027 NIORT CEDEX  
Direction des Ressources Humaines

## AGENT S.S.L.I.A. ET D'EXPLOITATION A L'AERODROME DE NIORT MARAIS-POITEVIN

**Direction Gestion Urbaine Réglementaire**  
**Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux**

### PRESENTATION

La Direction Gestion Urbaine Réglementaire assure la gestion du stationnement (D.S.P, concession, MAPA), des établissements recevant du public (autorisations de travaux, commission de sécurité et d'accessibilité), de la publicité (respect du RLP, recouvrement de la TLPE, autorisations enseigne et publicité) et des occupations du domaine public à des fins commerciales (marchés hebdomadaires, étalages, terrasses). La D.G.U.R. négocie et suit des délégations de services publics (stationnement-halles). Elle gère les contrats d'assurances et réalise les dépôts de plainte. Elle met en oeuvre les pouvoirs de police générale du Maire dans son domaine d'activité (Fourrière pour animaux, affichage légal, débits de boisson, ouvertures le dimanche, loterie).

La Direction gère également l'aérodrome de Niort-Marais poitevin.

### MISSIONS

Sous l'autorité du responsable de l'aérodrome, vous assurerez les missions suivantes :

Missions Principales :

- Agent de piste : accueil d'aéronefs, ravitaillement, gestion de parking, groupe de démarrage ;
- Agent SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des aéronefs sur les Aéroports) : assurer le service SSLIA (mise en oeuvre et entretien du matériel, application des procédures conformément au recueil des consignes opérationnelles) ;
- Inspection visuelle quotidienne des pistes revêtues, en herbe et des équipements attenants ;
- Gestion technique des carburants (contrôle de la qualité, réception et distribution) ;
- Gestion technique du parc à instruments météorologiques ;
- Gestion administrative par intérim, lors des absences du second agent d'exploitation ;
- Ouverture et fermeture de l'aérogare ;
- Entretien de la piste en herbe, taxiways et aires de mouvement ;
- Entretien des abords des bâtiments, des bâtiments et des aires d'accueil ;
- Tâches administratives diverses et liaison avec la Mairie ;
- Relevé des sous compteurs eau + électricité ;
- Entretien du matériel affecté à l'aérodrome ;
- Régisseur de recettes principal.

Missions par intérim lors des absences des agents d'exploitation :

- Accueil physique et téléphonique ;
- Gestion comptable des carburants et des redevances et taxes d'atterrissage.

### PROFIL

- Diplôme requis : CAP ou BEP technique ;
- Formation initiale de pompier souhaitée ;
- Qualification de pompier d'aérodrome souhaitée ;
- Expérience d'agent SSLIA dans un aérodrome (ou de pompier au sein d'un SDIS) souhaitée ;
- Expérience d'agent de piste souhaitée ;
- Expérience dans la gestion technique et comptable d'un ou plusieurs équipements municipaux ;
- Connaissance du milieu aéronautique ;
- Polyvalence technique (maintenance, contrôle sécurité) appréciée ;
- Bonne connaissance des outils bureautiques (Word, Excel et Outlook) ;
- Permis B.

## PROFIL (SUITE)

Qualités requises :

- Autonomie et rigueur dans l'organisation de son travail et dans l'application des procédures ;
- Bonnes conditions physiques liées aux missions de secours ;
- Sens des responsabilités et grande disponibilité ;
- Sens du service public et des relations humaines.

Contraintes horaires :

Annualisation du temps de travail avec 2 emplois du temps : horaires d'été et horaires d'hiver ;

- Horaires fixes sur planning ;
- Travail éventuellement le samedi et/ou dimanche ;
- Possibilité de travailler en dehors des heures inscrites au planning en raison de manifestations, vols commerciaux...

## CONDITIONS STATUTAIRES

- Les agents relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- Les agents de catégorie C, toutes filières confondues, sous réserve de condition de diplôme.

## REMUNERATION

Indemnité particulière : Régisseur de recettes

## RENSEIGNEMENTS

Après de :

- Monsieur Stéphane SYLVAIN, Directeur de la Gestion Urbaine Réglementaire au 05.49.78.73.27 ou 06.86.81.39.92 ou par mail [stephane.sylvain@mairie-niort.fr](mailto:stephane.sylvain@mairie-niort.fr) ;
- Monsieur Olivier DUPONT, responsable de l'aérodrome au 05.49.17.13.96 ou 06.15.92.37.63 ou par mail [olivier.dupont@mairie-niort.fr](mailto:olivier.dupont@mairie-niort.fr)

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV détaillé + photo + copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours), avant le **31/03/2019**, sous la référence : **19E/C03**

Pour les agents de la Fonction Publique Territoriale copie de la dernière situation administrative (grade et échelon).

Pour les candidats reconnus comme travailleurs handicapés, copie de l'attestation de RQTH.

Monsieur le Maire  
Direction des Ressources Humaines  
Place Martin Bastard  
CS 58755  
79027 NIORT cedex